

Voici un numéro qui contient surtout des infos pratiques. Dans le prochain Info-Mairie, nous reviendrons en détail sur le budget voté le 28 mars dernier. Notez qu'une réunion publique sera consacrée avant les grandes vacances aux projets en cours et aux dossiers qui vous préoccupent.

Et n'oubliez pas d'aller voter dimanche 5 mai ! (fermeture du bureau de vote à 18h).

L'équipe municipale

SOMMAIRE

Au recto : Appel à bénévoles - Sappey Service Cantine - Initiatives - Offres d'emploi

Au verso : Elagage, collecte sélective, encombrants, dépôts sauvages, nuisances sonores - Challenge sportif intercommunal - Fort du Saint Eynard - Agenda

Appel à bénévoles

La sécurisation du passage piétons près de l'auberge du Sappey n'est plus assurée les lundi, mardi, jeudi et vendredi au moment de la rentrée des écoliers en classe (8h10-8h30). Qui veut rejoindre l'équipe des bénévoles qui s'acquittent déjà avec beaucoup de dévouement et de gentillesse des autres créneaux horaires, ceci jusqu'à la fin de l'année scolaire 2001/2002 ? Merci de vous faire connaître en mairie.

Cantine

L'assemblée générale de l'Association Sappey Service Cantine aura lieu le mercredi 22 mai 2002 à 20h30 à la mairie. Ordre du jour : renouvellement du bureau, bilan sur l'année scolaire écoulée, préparation de la prochaine année scolaire. Les familles utilisatrices de ce service ainsi que celles qui souhaitent y adhérer l'année scolaire prochaine sont toutes cordialement invitées.

Initiatives

- ✓ Pour des milliers d'enfants en France, " être en vacances " signifie tout simplement ne pas aller à l'école, rester quand les autres s'en vont. Ils ne peuvent partir que si quelqu'un les invite. Alors, pourquoi pas vous ? Pour participer à l'opération " Partagez le soleil ", contactez le Secours populaire français, 13 rue Doudart de Lagrée 38000 Grenoble (tél 04 76 46 70 06).
- ✓ L'Association Ligue Vie et Santé organise à Grenoble un plan de 5 jours (du 2 au 6 juin) pour aider les fumeurs qui le désirent à se libérer du tabac. Programme organisé par des bénévoles de l'association. Libre participation aux frais.

Ligue Vie et Santé, 28 rue Léon Jouhaux,
38100 Grenoble (Tél : 04 76 24 21 45)

Offres d'emploi

- ✓ La commune du Sappey recrute sur Contrat à Durée Déterminée de 16 semaines à partir du 2 mai 2002 une personne pour assurer l'entretien de la voirie et des zones vertes communales et des bâtiments communaux. Permis VL obligatoire, permis PL souhaité. La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures, le salaire horaire brut de 7,50 euros.
- ✓ Par ailleurs, la commune du Sappey recrute à partir de septembre 2002 une personne pouvant assurer plusieurs missions de service sur le village, et notamment l'encadrement des enfants à la cantine scolaire, la prise en charge d'une partie de la sécurité piétonne aux heures d'entrée et de sortie des écoles, le portage de repas à domicile. Aucune condition de formation n'est exigée, mais de la bonne volonté et un contact facile avec les enfants sont indispensables. Le volume hebdomadaire de travail serait compris entre 15 et 20 heures. Si vous êtes intéressé(e) par l'un de ces postes, faites parvenir une lettre et un CV au secrétariat de mairie.
- ✓ Le centre de vacances BNP-PARIBAS du Sappey en Chartreuse est à la recherche de personnels de service pour les deux sessions de vacances d'été 2002 (du 4 au 24 juillet et du 1^{er} au 21 août). À pourvoir 1 ou 2 postes de service-plonge pour chacune des sessions. Aucune condition de formation n'est exigée. Le personnel doit être âgé de plus de 18 ans à la date du premier jour d'embauche. La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures, avec une journée de congé hebdomadaire (soit 3 jours au total). Contactez la mairie du Sappey pour plus de renseignements.
- ✓ *Indian Forest Chartreuse* (futur parc acrobatique forestier du Sappey) recrute à partir du 1^{er} juin 2002 des jeunes de plus de 18 ans possédant un AFPS (formation aux premiers secours) pour des postes de moniteurs encadrants. Contact : Mme Nicole Choudin au 06 71 31 05 67. *Indian forest* est une marque déposée de parcs acrobatiques forestiers qui ouvrira cet été dans la zone de ski alpin du Sappey.

Maison des Initiatives et de l'Emploi

Vous êtes en recherche d'emploi ? Vous avez un projet de création d'entreprise ? La Maison des Initiatives et de l'Emploi (MIE), créée par les neuf communes des cantons de Meylan et de Saint-Ismier, est à votre disposition pour vous aider. Dans ses locaux, vous trouverez la presse locale et nationale, toute la documentation sur les métiers et les formations. Des ateliers pour vous aider à acquérir les différentes techniques de recherche d'emploi pourront vous être proposés ainsi qu'un rendez-vous avec un conseiller. Les jeunes de 18 à 26 ans trouveront également sur place les services de la Mission Locale du Grésivaudan. Les personnes de plus de 40 ans ayant un projet professionnel bien défini peuvent aussi intégrer l'action " club senior " qui s'adresse spécialement à eux.

MIE, 2, allée des Mitailières, à Meylan. Tél : 04 76 04 14 50.

Elagage des haies

Un arrêté municipal vient d'être adopté (29/04/02) pour les règles d'élagage des haies. Les branches, racines et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines. L'élagage aux carrefours des voies doit être réalisé sur une hauteur de 3 mètres. L'ensemble des coupes doit être terminé au plus tard mi-mai. Ces mesures sont indispensables pour l'entretien de la voirie, le passage des engins de services collectifs (déneigement, secours...) et limitent les risques de verglas l'hiver. L'entretien de notre environnement est l'affaire de tous !

Collecte sélective des ordures

La collecte sélective des ordures existe déjà partiellement au Sappey, en points de regroupement, pour le verre et les journaux. Ce dispositif, qui a vieilli, ne correspond plus aux exigences réglementaires et vous êtes d'ailleurs nombreux à interroger la mairie sur la possibilité d'améliorer cette collecte, notamment pour ce qui concerne les emballages ménagers. À la demande du Parc de Chartreuse, une étude a été réalisée par la société Trivalor pour l'ensemble des communautés de communes du Parc. Le diagnostic qui nous concerne (la communauté de communes du Balcon Sud Chartreuse) a été présenté aux élus et aux habitants le 24 avril à Proveyzieux. Cette présentation a été reprise en conseil municipal le 29 avril.

Afin de bénéficier des subventions encore accordées en 2002 par le Conseil Régional Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la communauté de communes du Balcon Sud Chartreuse va devoir choisir avant l'été entre deux scénarios de collecte. L'arbitrage se fera sur des critères d'efficacité, de facilité de mise en œuvre et de coût. Dans les deux cas, seront triés le verre, les journaux et cartons et les emballages ménagers (bouteilles plastiques, boîtes de conserves, tétrapack...). Il reste à préciser les modalités de collecte, c'est-à-dire le choix entre des points de regroupement ou une collecte de proximité.

C'est la société savoyarde TRIVALOR qui programmera ensuite la mise en œuvre concrète de la solution retenue, l'objectif étant d'être opérationnel au plus tard fin 2003. Une présentation du dispositif, de son coût et des modalités de mise en place, ainsi que du calendrier retenu sera faite dans un prochain Info-mairie.

Ramassage des encombrants

Trois dates à retenir : le ramassage des encombrants aura lieu deux fois cet été (le mardi 9 juillet et le mardi 27 août) et une fois à l'automne (le mardi 5 novembre).

Dépôts sauvages

Le village possède un cachet exceptionnel, à nous de le préserver ! Nous vous rappelons que tout dépôt sauvage d'ordures ménagères, quelles qu'elles soient, y compris les remblais, est strictement interdit sur la commune du Sappey. Par arrêté municipal du 8 avril 2002, et conformément aux réglementations en vigueur, tout contrevenant s'exposera à des poursuites.

Nuisances sonores

Les travaux et, plus généralement les activités qui génèrent des nuisances sonores, sont réglementés dans le département de l'Isère par un arrêté préfectoral du 31/07/97 (arrêté n°97-5126). Une copie de cet arrêté très détaillé est à la disposition du public en mairie. Deux règles à rappeler notamment. D'une part, l'article 8 stipule que " *Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés, ceci de jour comme de nuit* ". D'autre part, l'article 9 précise que " *les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à*

Challenge sportif intercommunal

Les deux premières épreuves du challenge intercommunal ont eu lieu cet hiver : le slalom au col de Porte le 26 janvier, le ping-pong le 16 mars à Quaix en Chartreuse. La participation sappeyarde a été massive lors de l'épreuve de ski, plus discrète pour le ping-pong (6 participants au total) mais avec d'excellents résultats également puisque Jean-Paul Lamarque et Mathieu Torrès terminent respectivement à la 2^{ème} et à la 3^{ème} place du classement final adultes. Les prochaines rencontres sportives intercommunales auront lieu le dimanche 2 juin dans le cadre de la Crantée de Chamechaude (course en relais par équipe de VTT au centre du Sappey : <http://www.sappey-tourisme.fr.fm/>), et le samedi 8 juin (tournoi de foot organisé par Proveysieux). Infos plus détaillées à venir.

Fort du Saint Eynard

La Mairie, le syndicat d'Initiative et le Fort du Saint Eynard organisent le samedi 1^{er} juin à l'attention des Sappeyards et des Corençais une visite des nouveaux locaux. Venez dès 11h30 découvrir le nouvel espace historique, avec la restauration de plusieurs salles du Fort et la reconstitution de la vie militaire au quotidien à l'époque de l'activité du fort, grâce à une ingénieuse mise en scène supervisée par l'association Apyfort. Des historiens commenteront le site à 17h et un vin d'honneur inaugural sera servi aux habitants des deux communes à 19h.

Médiation

M. Guy Dallut vient d'être nommé conciliateur-médiateur du canton de Meylan. Pour le rencontrer, vous pouvez le contacter au 107 cours Jean Jaurès, 38000 Grenoble. Tel : 04 76 21 32 67.

Festivités en mai et juin

Opération *Fermes ouvertes* 4 et 5 mai

Fête ski nordique Chartrousin le 25 mai

Visite du Fort du ST Eynard le 1^{er} juin

Crantée de Chamechaude le 2 juin

Représentation au Sappey de la troupe de théâtre de St Pierre de Chartreuse le 8 juin

Vide Grenier le 9 juin

Expo atelier d'arts enfants le 14 juin

Fête Culture et Loisirs le 15 juin

Concert chorale Atout Chœur le 18 juin

Fête de la musique le 21 juin

gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ". Merci de vous en souvenir.

Expo de voitures anciennes le 23 juin
Championnat de tir à l'arc les 22 et 23 juin
Kermesse du sou des écoles le 29 juin
Feux de la Saint-Jean le 29 juin